

INDICE DE REGLEMENTATION DE L'ÉLECTRICITÉ

Le Kenya abrite les travaux de l'atelier de consultation 2022



ATELIER DE CONSULTATION SUR L'INDICE DE RÉGLEMENTATION DE L'ÉLECTRICITÉ (ERI)

Nairobi – Kenya, 25 au 26 mai 2022

Les travaux de l'atelier de consultation sur l'Indice de Réglementation de l'Electricité (ERI), se sont déroulés du 25 au 26 mai 2022, à Nairobi au Kenya.

L'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) était représentée à ces assises, par Monsieur FOTSO KANGMOGNE Charles-Douglas, Directeur des Etudes et des Systemes d'Informations de Régulation.

L'Indice de réglementation de l'électricité pour l'Afrique (ERI) du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) mesure le niveau de développement du cadre réglementaire du secteur de l'électricité dans les pays africains et la capacité des autorités de réglementation au regard des meilleures pratiques internationalement acceptées. Un cadre réglementaire efficace, transparent, prévisible et applicable est largement reconnu comme un élément clé de tout secteur électrique durable, car il établit des règles, des normes et des pratiques claires pour les parties prenantes. Cela envoie de bons signaux aux investisseurs privés et leur donne la confiance nécessaire pour s'engager dans des investissements énergétiques à long terme.

L'ERI est composé de trois piliers ou sous-indices : l'indice de gouvernance réglementaire (RGI) ; l'indice des substances réglementaires (RSI); et l'indice des résultats réglementaires (ROI). L'ERI est obtenu à partir du RGI, du RSI et du ROI. Les indicateurs de gouvernance réglementaire (RGI) et de substance réglementaire (RSI) sont utilisés pour établir l'ERI de gouvernance et de substance (ERIGs), qui fournit une évaluation du niveau de réglementation et de la capacité de l'autorité de régulation des pays.

L'évolution de l'ERI est en corrélation avec celle du RSI. La tendance à la hausse est donc une mesure des efforts et actions intrinsèques de l'autorité de régulation visant à mettre au point les outils, instruments et cadres réglementaires requis.

Il existe actuellement 47 autorités de régulation fonctionnelles sur le continent, d'après le rapport 2021 de la BAD qui classe l'ARSEL à la 19ème place.

Oscar HOB MBOG

La gestion de la paie et des ressources humaines de l'ARSEL revisitée



Séance de travail

Un atelier de formation sur l'appropriation du système d'ERP (Enterprise Resource Planning) de gestion de la paie et des ressources humaines du personnel de l'ARSEL, s'est tenu du 29 mai au 1er juin 2022 à Somatel hôtel de Douala.

L'ARSEL a fonctionné pendant plusieurs années en système monoposte avec le module de gestion de la paie de l'ERP. Successivement les autres modules, notamment la gestion des ressources humaines et la gestion de comptabilité-matières ont été actifs. Aujourd'hui, l'évolution constante du contexte socio-professionnel, contraint les entreprises à amender leurs processus et prendre en compte ces améliorations dans leurs procédures. C'est à cet effet, que l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité, s'est dotée d'un système ERP qui est un progiciel utilisée par les entreprises pour gérer leurs activités quotidiennes, telles que la comptabilité, la paie, les achats, les ressources humaines, etc. Ce système centralise toutes les données de l'entreprise et en tire des analyses qui vont guider les services dans leurs processus et la Direction générale dans ses prises de décisions.

Dans le but d'un basculement du système monoposte vers le système ERP, une équipe constituée des personnels de la Direction des Affaires Administrative, Financières et des Ressources Humaines (DAAFRH) et ceux de la Cellule du Développement Numérique (CDN) de l'ARSEL, s'est rendue à Douala pour un atelier visant l'appropriation du système d'ERP de gestion par les Responsables compétents.

Tenu sur trois (03) journées intenses de travail, l'atelier était basé sur deux sections notamment la présentation générale du logiciel et le pas à pas du traitement de la paie (responsabilités de chaque opération GRH et paie).

Les discussions ont généré des recommandations, qui sont pour certaines, d'application immédiate. Lesdites recommandations adressent directement la Sous-direction des Ressources Humaines. C'est fort d'avoir intégré les enseignements reçus que l'équipe a rejoint le siège de l'Agence.

Adrienne ENGANALIM

COMMISSION DE CONCILIATION

Cap sur la région du Littoral

Des séances de conciliation entre ENEO et les consommateurs de l'énergie électrique de la région du Littoral se sont tenues du 24 mai au 03 juin 2022 à Douala. Il était question pour cette équipe de six (06) personnels conduite par M Jean-Didier BEGOUMEGNIE, Sous-Directeur en charge de la Protection du Consommateur et parallèlement, Président des séances de conciliation, de procéder à la collecte et à l'examen des évidences et de faire des contres expertises conjointement avec ENEO pour les cas de fraude. Les résultats attendus de cette mission étaient de résoudre les litiges opposants les consommateurs d'électricité à l'opérateur ENEO, de parvenir à la confirmation ou à l'annulation des factures fraudes contestées et de s'assurer de la mise en œuvre effective des résolutions des conciliations précédentes.

Julienne BIKOKA BASSA



DIPLOMA AWARD

Eight Members of staff awarded BADGE Diplomas

The Electricity Sector Regulatory Agency (ARSEL) shall once again feature at the end of course BADGE training ‘Energy Regulation’ Diploma Award at the ‘Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris’. Having been part of the 2018 – 2019 batch of this training program, their end of course Diploma Award was suspended due to COVID 19 travelling and event organization restrictions. The Diploma Award ceremony shall hold at the ‘Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris’ on the 10th June, 2022, with end of course Diplomas awarded to three batches (2018 – 2019, 2019 – 2020 and 2020 – 2021). The Director of Administrative Affairs, Finance and Human Resources (DAAFRH) shall represent the General Manager at this event.

ETUTU MAWONDO SHALMAN

Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)

Direction Générale: Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777)
Quartier Bastos

B.P.: 6064 Yaoundé -- Cameroun

Site web : www.arsel-cm.org - Email : courrier@arsel-cm.org

Directeur de Publication

Jean Pascal NKOU

Directeur de Publication délégué

Honoré DEMENOU TAPAMO

Superviseur

ETUTU MAWONDO SHALMAN

Rédacteur en Chef

Oscar HOB MBOG

Secrétaire de Rédaction

AYONG BISSONG AKUNG

Comité de Rédaction

Adrienne ENGANALIM

Lucy MEMBA NANKAM

Emmanuel NASOA KOMBE

Patrick MOUMPEGNA

AYONG BISSONG AKUNG

Oscar HOB MBOG

ETUTU MAWONDO SHALMAN

Julienne BIKOKA BASSA

Mise en page et graphisme

Oscar HOB MBOG

Distribution

ARSEL

Crédit Photos

ARSEL

CAPACITY BUILDING

Redefining the strategic management of mails at ARSEL



The Sub Department in charged with the management of mails at ARSEL have undergone from the 9th to 13th May, 2022, in Soa, a capacity building exercise on the theme ‘Effective and professional management of internal and external mails and reprography in public administrative establishments’.

During this training program, the personnel of the mails service were drilled on the technics of managing mails and the administrative procedure in treating them. With the use of concrete examples, they carried out exercises to buttress the methodology of handling incoming and outgoing mails, confidential mails, emails, telephone calls and fax, as well as their reprographic technics.

With their capacities reinforced, a more professional approach is expected from the mails service at ARSEL, especially in this era of communication through the social media where administrative documents are circulated in the public against the wish of the administration.

The training was done by the SNEY Group, which is a research cabinet that offers intellectual services to enterprises and reinforce the capacities of their personnel. This with the objective of promoting professional excellence.

AYONG BISSONG AKUNG